



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

contrôle

Question écrite n° 4905

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche de lui donner la liste des établissements publics sur lesquels il exerce une tutelle ou une cotutelle. Il souhaite connaître les moyens humains et matériels qui y sont consacrés et si des personnels spécifiques sont recrutés pour les missions de contrôle et d'évaluation des établissements et organismes sous sa tutelle. Il souhaite également savoir si une politique de contractualisation a été mise en place avec les établissements publics sous sa tutelle et quelles réformes il entend mettre en oeuvre pour améliorer le contrôle et l'évaluation des opérateurs dont il a la tutelle.

Texte de la réponse

Le tableau ci-dessous liste les établissements publics - opérateurs de l'État - sur lesquels le ministère de l'agriculture et de la pêche (MAP) exerce une tutelle ou une cotutelle. Cette liste est extraite du rapport annuel (le « Jaune budgétaire ») récapitulatif, par mission et programme, l'ensemble des « opérateurs de l'État » que le Gouvernement a déposé en annexe du projet de loi de finances 2008 (PLF).

OPÉRATEUR	STATUT	MISSION	PROGRAMME	TYPE de rattachement	CATÉGORIE
AUP - Agence unique de paiement	EPIC	Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales	227 - Valorisation des produits, orientation et régulation des marchés	Principal via une catégorie	Offices et agences d'intervention agricoles
ONIGC - Office national interprofessionnel des grandes cultures	EPIC	Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales	227 - Valorisation des produits, orientation et régulation des marchés	Principal via une catégorie	Offices et agences d'intervention agricoles
ONIEP - Office national interprofessionnel de l'élevage et de ses productions	EPIC	Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales	227 - Valorisation des produits, orientation et régulation des marchés	Principal via une catégorie	Offices et agences d'intervention agricoles

VINIFLHOR - Office national interprofessionnel des fruits et légumes, des vins et de l'horticulture	EPIC	Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales	227 - Valorisation des produits, orientation et régulation des marchés	Principal via une catégorie	Offices et agences d'intervention agricoles
ODEADOM - Office de développement de l'économie agricole des départements d'outre-mer	EPIC	Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales	227 - Valorisation des produits, orientation et régulation des marchés	Principal via une catégorie	Offices et agences d'intervention agricoles
ONIPPAM - Office national interprofessionnel des plantes à parfum aromatiques et médicinales	EPIC	Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales	227 - Valorisation des produits, orientation et régulation des marchés	Principal via une catégorie	Offices et agences d'intervention agricoles
GIP - BIO - Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique	GIP	Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales	227 - Valorisation des produits, orientation et régulation des marchés	Secondaire	
INAO - Institut national de l'origine et de la qualité	EPA	Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales	227 - Valorisation des produits, orientation et régulation des marchés	Principal rattaché directement	
OFIMER - Office national interprofessionnel des produits de la mer et de l'aquaculture (OFIMER)	EPIC	Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales	154 - Gestion durable de l'agriculture, de la pêche et développement rural	Principal rattaché directement	
CNASEA - Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles	EPN	Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales	154 - Gestion durable de l'agriculture, de la pêche et développement rural	Principal rattaché directement	

EPHN - Établissement public des haras nationaux	EPA	Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales	154 - Gestion durable de l'agriculture, de la pêche et développement rural	Principal rattaché directement	
CNPPF/CRPF - Centre national professionnel de la propriété forestière et centres régionaux de la propriété forestière	EPA	Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales	149 - Forêt	Principal via une catégorie	Centres de la propriété forestière
IFN - Inventaire forestier national	EPA	Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales	149 - Forêt	Principal rattaché directement	
ONF - Office national des forêts	EPIC	Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales	149 - Forêt	Principal rattaché directement	
AFICAR - Agence française d'information et de communication agricole et rurale	EPIC	Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales	215 - Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	Principal rattaché directement	
INFOMA - Institut national de formation des personnels du ministère de l'agriculture	EPA	Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales	215 - Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	Principal rattaché directement	
AFSSA - Agence française de sécurité sanitaire des aliments	EPA	Sécurité sanitaire	206 - Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	Principal rattaché directement	
CEZ Rambouillet	EPN	Enseignement scolaire	143 - Enseignement technique agricole	Principal rattaché directement	
ACTA - Association de coordination technique agricole	Association	Recherche et enseignement supérieur	142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles	Principal via une catégorie	Associations de coordination technique agricole et des industries agroalimentaires

ACTIA - Association de coordination technique pour l'industrie agroalimentaire	Association	Recherche et enseignement supérieur	142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles	Principal via une catégorie	Associations de coordination technique agricole et des industries agroalimentaires
AGRO-CAMPUS - Institut national de l'enseignement supérieur et de recherche agronomique et agroalimentaire de Rennes	EPA	Recherche et enseignement supérieur	142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles	Principal via une catégorie	Écoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire
ENESAD - École nationale d'enseignement supérieur agronomique de Dijon	EPSCP	Recherche et enseignement supérieur	142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles	Principal via une catégorie	Écoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire
ENFAT - École nationale de formation agronomique de Toulouse-Auzeville	EPA	Recherche et enseignement supérieur	142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles	Principal via une catégorie	Écoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire
ENGEES - École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg	EPA	Recherche et enseignement supérieur	142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles	Principal via une catégorie	Écoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire
ENITAB - École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux	EPA	Recherche et enseignement supérieur	142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles	Principal via une catégorie	Écoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire
ENITAC - École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Clermont- Ferrand	EPA	Recherche et enseignement supérieur	142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles	Principal via une catégorie	Écoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire
ENITIAA - École nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires	EPNEFPA	Recherche et enseignement supérieur	142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles	Principal via une catégorie	Écoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire

ENVA - École nationale vétérinaire d'Alfort	EPA	Recherche et enseignement supérieur	142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles	Principal via une catégorie	Écoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire
ENVL - École nationale vétérinaire de Lyon	EPA	Recherche et enseignement supérieur	142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles	Principal via une catégorie	Écoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire
ENVN - École nationale vétérinaire de Nantes	EPA	Recherche et enseignement supérieur	142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles	Principal via une catégorie	Écoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire
ENVT - École nationale vétérinaire de Toulouse	EPA	Recherche et enseignement supérieur	142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles	Principal via une catégorie	Écoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire
INH - Institut national d'horticulture	EPA	Recherche et enseignement supérieur	142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles	Principal via une catégorie	Écoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire
Montpellier Sup Agro - Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques	EPSCP	Recherche et enseignement supérieur	142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles	Principal via une catégorie	Écoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire
Agro Paris Tech - Institut des sciences du vivant et de l'environnement	EPSCP	Recherche et enseignement supérieur	142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles	Principal via une catégorie	Écoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire
ENSPaysage - École nationale supérieure du paysage	EPA	Recherche et enseignement supérieur	142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles	Principal via une catégorie	Écoles d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire

INRA Institut national de la recherche agronomique	EPST	Recherche et enseignement supérieur	187 - Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources	Principal rattaché directement	
CEMAGREF Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts	EPST	Recherche et enseignement supérieur	187 - Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources	Principal rattaché directement	
IFREMER Institut français de recherche pour l'exploration de la mer	EPIC	Recherche et enseignement supérieur	187 - Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources	Principal rattaché directement	

Il convient enfin de mentionner, même s'ils ne sont pas considérés comme des opérateurs, les 198 établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA), chargés des différentes missions relatives à l'enseignement technique agricole. Ces établissements font l'objet d'un contrôle d'une part de la part des DRAF, autorités académiques, et d'autre part de l'inspection de l'enseignement agricole. Il n'y a pas de démarche de contractualisation engagée à ce jour avec les EPLEFPA, mais des projets de relations de ce type sont à l'étude. En ce qui concerne la tutelle et plus particulièrement les offices d'intervention agricoles, la définition et le suivi des politiques mises en oeuvre par les établissements se fait dans le cadre de relations étroites et quasi-quotidiennes entre les établissements et les bureaux compétents de la direction générale des politiques économique, européenne et internationale (DGPEEI) : les bureaux sectoriels pour l'ONIGC, VINIFLHOR, l'Office de l'élevage, l'ONIPPAM et l'ODEADOM ; le bureau des soutiens directs pour l'AUP et le bureau des signes de qualité et de l'agriculture biologique pour l'INAO. Une réunion de pilotage d'une fréquence au minimum trimestrielle, préalable à chaque réunion de l'organe délibérant de chaque établissement, se tient sous la présidence de l'adjoint au directeur général des politiques économique, européenne et internationale ; elle réunit notamment le directeur de l'établissement et ses adjoints, le sous-directeur et le ou les chefs de bureaux assurant la tutelle de l'établissement. Le secrétaire général du ministère de l'agriculture et de la pêche et le directeur général des politiques économique, européenne et internationale, réunissent également, chaque mois, l'ensemble des directeurs des établissements sous leur tutelle pour faire le point sur les principaux sujets d'actualité et les orientations générales de la politique du ministère de l'agriculture et de la pêche. Par ailleurs, la direction des affaires financières et de la logistique (DAFL) est chargée du suivi financier et de l'approbation des comptes et des budgets des offices d'intervention agricoles et de tous les établissements publics rattachés au ministère de l'agriculture et de la pêche. En ce qui concerne l'enseignement et la recherche, le suivi financier et l'approbation des comptes et des budgets des établissements relèvent de la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER). De plus, le conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux (CGAAER) du MAP, créé en avril 2006, et plus particulièrement en son sein la mission permanente d'inspection générale et d'audit (MIGA), est chargé des missions d'inspection et d'audit de l'ensemble des services du ministère de l'agriculture et de la pêche, centraux et déconcentrés, mais aussi de tous les établissements publics sous tutelle, ainsi que des nombreuses associations bénéficiant de subventions des structures. Dans ce cadre, le CGAAER participe au contrôle et à l'évaluation des établissements sous tutelle. S'agissant de l'enseignement, l'inspection de l'enseignement agricole concourt à la mise en oeuvre de la politique éducative arrêtée par le ministre chargé de l'agriculture et de la pêche et veille au respect des règles et prescriptions nationales. Elle est chargée de l'inspection des établissements et des dispositifs d'enseignement et de formation. L'inspection s'exerce notamment sur les domaines suivants : a) le fonctionnement général des établissements d'enseignement et de formation en ce qui concerne l'exercice de leurs missions, la mise en oeuvre de leur projet, leur vie intérieure sociale, scolaire ou étudiante, leur système de décision et l'organisation

du service ; b) la gestion administrative et financière ; c) les dispositifs de formation scolaire, de formation par apprentissage et de formation professionnelle continue et les dispositifs de certification correspondants. En ce qui concerne la politique de contractualisation, le ministère de l'agriculture et de la pêche a toujours privilégié une telle démarche avec les établissements publics sur lesquels il exerce une tutelle ou une cotutelle. Ainsi, de nombreux contrats d'objectifs ont été signés. Il s'agit notamment : du contrat d'objectifs et de moyens de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) signé le 4 avril 2007 pour la période 2007-2011, entre le ministre de l'agriculture et de la pêche, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le ministre de la santé et des solidarités, le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État, et le président du conseil d'administration et la directrice générale de cet établissement ; du contrat État-Office national des forêts (ONF) pour la période 2007-2011, signé le 24 juin 2006 entre le ministre de l'agriculture et de la pêche, le ministre de l'écologie et du développement durable, le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État et le directeur général de cet établissement ; du contrat d'objectifs du Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (CNASEA) pour la période 2006-2010 signé le 23 mai 2006 entre le ministre de l'agriculture et de la pêche, le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État, et le président du conseil d'administration et le directeur général de cet établissement ; du contrat d'objectifs de l'établissement public des Haras nationaux (HN) pour la période 2004-2008, entre le ministre de l'agriculture et de la pêche, le ministre de l'écologie et du développement durable, le ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire, et le président du conseil d'administration et la directrice générale de cet établissement. Des contrats d'objectifs et de moyens conclus, depuis 2004, entre le ministre de l'agriculture et de la pêche et les établissements d'enseignement supérieur agricole public, visant à accompagner la politique de formation, recherche et développement de ces entités, comme leur restructuration en pôles et grands établissements. Du contrat d'objectifs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) signé le 3 octobre 2006 pour la période 2006-2009, entre le ministre de l'agriculture et de la pêche, le ministre de la recherche et la présidente directrice générale de cet établissement. Enfin, un contrat d'objectifs et de moyens devrait prochainement être signé avec l'INAO, et des projets ont également été élaborés avec les Offices et l'AUP. Leur finalisation a toutefois été suspendue dans l'attente de la mise en oeuvre des réformes structurelles qui devraient être décidées dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP), en cours. De même une discussion est en cours avec le Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts (CEMAGREF), afin de finaliser son contrat d'objectifs en 2008.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4905

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 25 septembre 2007, page 5723

Réponse publiée le : 19 février 2008, page 1399